



Le 12 juin 2024

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans
38 établissements et services

Nous recrutons un :

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

CDD de 10,5 mois à mi-temps

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**IME Pierre DELMAS** situé sur la commune de **Mérignac (33)**, établissement accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA, vous avez pour mission de :

- Accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, pour développer les apprentissages à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- Observer, écouter, analyser les besoins des personnes accueillies ;
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités pour un individu ou pour un groupe, favorisant l'autonomie et l'insertion sociale ;
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque jeune et à son évaluation ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- Diplôme d'état AES ou AMP exigé ;
- Débutant(e) accepté(e)
- Connaissance/expérience avec la population TSA souhaitée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe ;
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Travail en journée le mercredi (9h - 12h45), le jeudi (9h – 16h15) et le vendredi (9h – 15h30) ;
- 1 samedi matin par mois travaillé.

Prise de fonction : 27 août 2024

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Accompagnant éducatif et social – Coefficient de base 403 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 1 002,53 € (prime comprise) auquel s’ajoute une reprise d’ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Christelle DE ARANJO, directrice de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2024-67).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

